



# DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



## MISE EN PLACE DE NOUVEAUX SERVICES AUX CONTRIBUABLES

Bulletin d'information sur les services en ligne no. 1

Novembre 2018

## Le nouveau site web de la DGI en ligne

Le site web de la DGI est désormais en ligne ! Ce site dispose plusieurs fonctionnalités dont :

- la recherche facile de l'information ;
- l'accès sécurisé à différents contenus ;
- la localisation des centres d'impôt ;
- l'accès à des formulaires de contact avec la DGI ;
- l'agenda fiscal dynamique.

En plus de fournir un accès simple et rapide à l'information, le nouveau site web servira de portail d'accès aux services en ligne.

[www.dgi.gouv.ml](http://www.dgi.gouv.ml)



## Les services en ligne

Dans le cadre de l'amélioration des services offerts aux contribuables, la DGI porte à votre connaissance la mise en œuvre de son projet téléservices

Ces services permettront aux contribuables de remplir en ligne leurs obligations fiscales :

1. Souscrire leurs déclarations
2. Consulter leurs situations fiscales
3. Payer leurs impôts

## Les services offerts

